

6^{ème} Coupe du Conseil Général du Morbihan de Cyclo-Cross 2010-2011 « Souvenir Henri HUBERT »



Le Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan, en partenariat avec le Conseil Général du Morbihan, organisera pour la saison 2010-2011 la 6^{ème} édition de la Coupe du Conseil Général du Morbihan de Cyclo-Cross « Souvenir Henri HUBERT ».

Cette Coupe du Conseil Général du Morbihan, a pour but d'assurer la promotion et le développement du Cyclo-cross dans le département.

PALMARES 2009-2010

Dames : Manuella GLON	Oust Lanvaux VTT
Cadets : Antoine JAN	UC P Plouay
Juniors: Antoine COZ	CC Guidel
Espoirs: Yoann CORBIHAN	UCP Plouay
Seniors: Christophe LE BOUEDEC	EC Quéven

1^{er} Club : Oust Lanvaux VTT

ARTICLE 1 : PARTICIPATION

La Coupe du Conseil Général du Morbihan est ouverte aux licenciés Dames, Cadets, Juniors, Espoirs et Seniors. Seuls les licenciés et les clubs morbihannais peuvent prétendre à entrer dans les Classements Généraux.

ARTICLE 2 : CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL ET PAR CLUB

Classement général individuel :

Il sera attribué des points pour les quinze premiers selon le barème suivant: 15 points au premier-1 point au quinzième.

Il s'effectuera par l'addition des points obtenus dans chaque manche. En cas d'égalité, la dernière manche sera prépondérante. Si les coureurs concernés sont absents, l'épreuve précédente sera prise en compte, et en dernier ressort la troisième épreuve.

Si un coureur d'un autre département termine dans les quinze premiers d'une manche, il prend les points correspondant à sa place, et ces points ne sont pas redistribués à un coureur du CD56.

Classement général des clubs :

Il sera attribué des points de 1 à 10 pour le club des coureurs classés dans chaque manche et pour chaque catégorie.

Soit 10 points pour le club du coureur classé premier, -1 point pour le club du coureur classé dixième.

Le classement général se fera par l'addition des points de l'ensemble des catégories.

ARTICLE 3 : OBLIGATION

La présence à au moins trois des quatre manches est indispensable pour figurer dans les classements généraux.

ARTICLE 4 : CALENDRIER DES EPREUVES

Les quatre manches de la saison de cyclo-cross 2010-2011 se dérouleront :

- Le 10 OCTOBRE 2010	QUESTEMBERT	AC QUESTEMBERT
- Le 7 NOVEMBRE 2010	LOCMINE	OC LOCMINE
- Le 21 NOVEMBRE 2010	CRANNE EN BAUD	ACP BAUD
- Le 6 FEVRIER 2011	CRUGUEL	UC JOSSELIN

ARTICLE 5 : DOTATION

Dotation du Classement Général pour chaque catégorie (dix prix au total) :

Seniors :	Grille 305/10	soit	62 euros au 1er
Espoirs :	Grille 274/10	soit	55 euros au 1er
Juniors :	Grille 228/10	soit	46 euros au 1 ^{er}
Cadets :	Grille 183/10	soit	37 euros au 1er
Dames :	Grille 152/10	soit	30 euros à la 1 ^{ère}

Dotation du Classement Général des Clubs (cinq prix au total) :

Toutes catégories	Grille 152/5	soit	54 euros au 1 ^{er} club
-------------------	--------------	------	----------------------------------

ARTICLE 6 :

Il sera remis un maillot de leader aux couleurs du Conseil Général du Morbihan aux coureurs morbihannais dames-cadets-juniors-espoirs-seniors lors de la Finale à CRUGUEL.

La remise des coupes et médailles se fera à l'issue de la dernière épreuve pour l'ensemble des catégories et pour le premier club.

L'ordre de départ sera déterminé à partir du Classement Général de la Coupe à l'issue de la première manche.

ARTICLE 7 :

Les engagements devront se faire auprès du site internet de la F.F.C. : www.ffc.fr

ARTICLE 8°

Tous les résultats devront être communiqués par le club au président de la commission départementale de cyclo cross au plus tard le lundi soir.

Pour tous renseignements complémentaires :

Yann ROBIC Président de la Commission Cyclo-cross : Tél 02 97 41 36 65 ou 06 89 56 01 75

Coordonnées des Présidents de clubs organisateurs

AC Questembert : Jean Gildas TOUZE 61 rue du Maguéro 56230 QUESTEMBERT Tél : 02 97 26 02 83

OC Locminé : Raymond LAUDRIN 26 ter av du Petit Prêtre 56500 LOCMINE Tél : 02 97 60 15 39

ACP Baud : Claude GARGASSON 11 Ty Neuhé 56390 BRANDIVY Tél : 02 97 56 05 40

UC JOSSELIN: Gaétan BELLANGER La Ville Guého 56460 SERENT Tél : 02 97 93 83 95